



Déclaration CGT au CSA du 6 mars 2023

Monsieur le Directeur,

Le projet de réforme des retraites est concocté par le Medef en lien avec son programme de refondation sociale pour sortir de 1945, comme l'exprimaient le baron Sellières en 2002 et son adjoint Kessler en 2007.

Ce projet répond également aux injonctions de la commission européenne pour revenir aux critères de Maastricht (règle des 3 % du PIB) et pour livrer la protection sociale et les retraites dans les griffes du système par capitalisation. Black rock, traîne toujours dans les couloirs de Bruxelles et de l'Elysée.... Ce 8 ème projet de réforme depuis 1987 constitue une agression de plus contre celles et ceux qui n'ont que leur travail pour vivre.

Démasquer l'imposture politique, c'est important.

Ce projet est idéologique et dogmatique. Il part de la posture libérale selon laquelle le système de retraites par répartition doit s'équilibrer entre les actifs et les retraités. Ce qui justifierait l'augmentation de l'âge de départ et du nombre de trimestres quand le déséquilibre se produit au détriment des actifs. Si on les écoute, c'est le nombre d'actifs et de retraités qui est déterminant alors qu'en réalité, c'est la richesse produite par le travail des actifs et sa répartition. Ce qui inclue de fait l'augmentation de la productivité depuis 1946, soit + 4 à 6 % par an jusqu'à 1970, +3,5 % jusqu'à 1995, + 1,8 % jusqu'à 2005 et +0,8 % jusqu'à 2019, selon le COR (Conseil d'Orientation des Retraites)

Mais il faut aussi regarder pourquoi ce ralentissement ? Il est beaucoup lié à la désindustrialisation remplacée par les emplois de services, mais également par l'évasion fiscale qui fausse les chiffres. Le document du COR "estime ainsi que la productivité apparente du travail des entreprises en France diminuerait en moyenne de 3,5 % au cours des années qui suivent immédiatement l'établissement dans un paradis fiscal". Il faut également ajouter tous les cadeaux fiscaux et de cotisations sociale soit 150 milliards par an.

En clair, comme toujours depuis 1946, le patronat n'a jamais accepté le principe de solidarité qui veut que la richesse revienne à ceux qui la produise par leur travail. C'est pourquoi, avec l'aide du battage médiatique, l'augmentation de la productivité est toujours passée sous silence et ne fait jamais partie des solutions pour le financement, car pas question de toucher à l'explosion des dividendes! Les 41 plus grosses fortunes de France ont gagné plus en 18 mois

(de mars 2020 à octobre 2021) que durant les 10 années précédentes, soit l'équivalent de 4 fois le budget de l'hôpital public!

Ils n'ont aucune limites!! Un livre vert de la commission européenne sur le vieillissement établit une carte des pays et de leurs régions, avec les hypothèses de besoin d'activité d'ici 2040, selon le patronat.

Soit 65 ans pour les « mieux lotis » et jusqu'à 76 ans pour le maximum, ce qui porterait l'âge de la retraite à 65 ou 67 ans voir 72 ans pour la Lituanie ou le Luxembourg! Le reste, se ferait par la généralisation du cumul retraite/emploi, ce qui est déjà trop le cas en France comme partout.

Conclusion, ils n'ont aucune limites pour aller vers le travail gratuit et jusqu'à la mort !